

Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 21 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Une nouvelle fois et au moment de l'examen de la loi Blanquer, la fédération de l'Unsa Education, avec les autres organisations syndicales, affirme de nouveau son attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général. Notre fédération souhaite rappeler son attachement aux instances et à leur périmètre d'intervention, gage du maintien d'un dialogue social de qualité entre l'administration et les représentants des personnels.

Il en est ainsi, par exemple, de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui va diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours et d'explications.

En suivant les programmes du ministère, nous enseignons dans nos classes, les valeurs de la république, le dialogue, l'échange d'idées, de points de vue, l'ouverture d'esprit, les valeurs humanistes des citoyens de demain or il semble qu'au niveau national le dialogue social doive encore s'imprégner de ces valeurs.

L'Unsa Education souhaite pouvoir maintenir un dialogue social entre administration et organisations syndicales, comme celui qui localement a permis de voir modifier le barème de ce mouvement. A ce sujet, nous tenons à marquer notre satisfaction de voir que les demandes de nos organisations en intersyndicale ont été pour la plupart entendues dans l'intérêt du service, des collègues et des élèves. Nous comprenons la charge de travail des services dans la mise en place de ce nouveau logiciel et apprécions la qualité de leurs explications et leur disponibilité à nous répondre.

Au moment de voter, nous choisirons cependant de nous abstenir car malgré les avancées obtenues, nous nous inquiétons de ce que la mise en place de ce nouveau système aura comme conséquence sur la mobilité de nos collègues, avec la crainte d'une affectation définitive subie.

L'Unsa Education, attentive aux conditions de travail de tous réitère sa demande de voir attribuer des points de bonification aux enseignants de classe à multiples niveaux dans les écoles rurales, car l'individualisation des aménagements pédagogiques et la gestion des élèves à besoins particuliers sont souvent très compliquées dans ces classes, qui peuvent compter jusqu'à 4 niveaux, pour un enseignant parfois seul dans son école.

Pour aider à l'inclusion des élèves à profil particulier dans les écoles, l'Unsa Education réitère sa demande d'ouverture de postes de Psychologues et de Rased pour améliorer le suivi pédagogique et développer le travail dans l'intérêt des élèves et des équipes.

Pour le second degré, nous nous inquiétons de l'avenir des SEGPA et ne comprenons pas la décision de fermer celle de Rambervillers.

Les autres suppressions de postes ont été expliquées avec l'argument difficilement opposable des réalités d'effectifs. L'Unsa Education apprécie que soient d'abord ciblés des postes vacants et que des solutions aient déjà été envisagées pour les collègues touchés par des fermetures. Les services nous ont présenté un travail de qualité, et même si nous ne pouvons voter pour des fermetures de postes, nous tenons à souligner l'attention portée à chaque situation par les services dans l'intérêt des collègues et des équipes.

Merci pour votre travail et votre écoute.

UNSA Education Vosges

**4 Côte Vinseaux
88000 EPINAL**

03.29.82.12.44/88@se-unsas.org

**la fédération des métiers
de l'Éducation**

